

[paris-normandie.fr](https://www.paris-normandie.fr)

Meurtre de Lisa dans l'Eure : la psychologue scolaire mise en examen

Par Guillaume Lejeune

5-6 minutes

Justice. Après une directrice et un directeur d'école, la liste des professionnels de l'Éducation nationale incriminés s'allonge suite au décès de l'enfant battue à mort à Conches-en-Ouche, en septembre 2023.



La mort de Lisa, tuée sous les coups alors qu'elle allait fêter ses 4 ans, a suscité une très forte émotion à Conches-en-Ouche et en France en septembre 2023. - Photo d'archives : Paris Normandie



Par Guillaume Lejeune

Publié: 22 Octobre 2025 à 17h19 Temps de lecture: 1 min

Jusqu'à quel point l'Éducation nationale pourrait-elle avoir failli dans cette [terrible affaire d'infanticide](#) ? Après la mise en examen de la directrice de l'école maternelle où Lisa, 3 ans, était scolarisée, et de celle du directeur de l'école primaire de son frère, *Paris Normandie* est en mesure

de révéler qu'une psychologue scolaire vient également d'être mise en examen.

« Ma cliente conteste sa responsabilité »

Sollicité par notre journal, le procureur de la République d'Évreux confirme que « *la psychologue scolaire qui intervenait dans l'école de Conches-en-Ouche au moment du décès de la petite Lisa [fin septembre 2023, NDLR] a été placée en garde à vue sur commission rogatoire, puis mise en examen par le juge d'instruction, mi-septembre 2025, du chef de non-dénonciation de mauvais traitements sur mineur de moins de 15 ans* », précise Rémi Coutin.

« *Ma cliente conteste sa responsabilité* », précise Me Ophélie Desgardins, jointe par *Paris Normandie* mercredi 22 octobre 2025. Tout comme [les deux enseignants mis en examen](#) (fin 2023) pour non-dénonciation de mauvais traitements. Placés sous contrôle judiciaire et suspendus de leur fonction à titre conservatoire, la directrice de l'école maternelle et son collègue d'école élémentaire seront eux aussi appelés à comparaître devant la cour d'assises de l'Eure.

Couverte d'hématomes

Lisa a été [battue à mort](#) au domicile familial à Conches-en-Ouche, non loin d'Évreux. La petite fille, qui allait fêter ses 4 ans, avait été prise en charge par les secours dans la nuit du 23 au 24 septembre 2023, au domicile de sa mère, Sandra Rivoal, et de son beau-père, Florian Vicik. Elle était couverte d'hématomes lorsqu'ils l'ont découverte. La fillette est décédée au CHU de Rouen peu de temps après.

Les investigations ont conduit le magistrat instructeur à estimer que [les enseignants](#), et désormais la psychologue scolaire, ont eu connaissance des violences infligées à la petite victime. Son grand frère faisait également l'objet de brutalités intrafamiliales.

Incarcérés depuis les faits, leur mère et son compagnon sont accusés de meurtre sur mineur. Lisa avait été absente de l'école la semaine précédant les faits. Parce qu'elle présentait des traces de son martyre ?

[Une partie de l'entourage familial de la défunte](#) a aussi été mise en examen fin 2024 pour non-dénonciation de mauvais traitements sur mineurs : la grand-mère maternelle de Lisa, son conjoint et la mère de Florian Vicik, compagnon de Sandra Rivoal.

La petite fille était scolarisée au moins depuis la rentrée »

Rémi Coutin,, procureur de la République.

Le Rectorat ne fait aucun commentaire

Rappelons qu'à ce stade, tous les protagonistes sont présumés innocents. Et soulignons que, fait rare, la justice met en cause la responsabilité de trois membres de la communauté scolaire.

« *Ni la justice, ni la gendarmerie, ni l'aide sociale à l'enfance n'avaient reçu de signalement [au sujet de la situation de cette enfant](#). Mais, dans la mesure où la petite fille était scolarisée au moins depuis la rentrée de septembre 2023, en moyenne section de maternelle, on peut s'interroger sur le fait qu'il n'y ait pas eu de remontée d'informations* », précisait il y a un an le procureur de la République d'Évreux.

Contacté par *Paris Normandie*, le Rectorat déclare « *qu'une enquête est en cours. Afin de préserver le bon déroulement de la procédure ainsi que la confidentialité des investigations, il ne nous est pas possible de formuler de commentaire à ce stade.* »

La hiérarchie des deux directeurs avait annoncé il y a deux ans lancer une enquête administrative « lorsque l'enquête judiciaire sera suffisamment avancée. »